

MARIE DE LUZILLAT
Conseil municipal
Séance du 9 juin 2023
Compte rendu

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin, le conseil municipal de Luzillat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de C. RAYNAUD
Nombre de membre en exercice : 15

Date de convocation : 02/06/2023

Présents : RAYNAUD C, PONCHON F, MORIN P, FAYET P, STAELEN J, DUPOIS MF, MIGNOT M, GALLET MC, FAURE S, ALVES S, THUEL S, DAUPHANT G
Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents : PERISSEL F absent excusé ayant donné pouvoir à Claude RAYNAUD, BONNET Christiane absente excusée ayant donné pouvoir à Marie-Françoise DUPOIS, MONTEIRO Hélène absente excusée.

M FAURE Stéphane a été élu secrétaire.

Objet : Elections sénatoriales – Désignation des délégués et des suppléants

Vu le Décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu la circulaire préfectorale du 25 mai 2023 relative aux élections sénatoriales.
Election des délégués.

Une seule liste a été présentée : C. RAYNAUD, P. MORIN, G. DAUDHAN, M-C. GALLET, S. FAURE, M-F. DUPOIS.

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletin : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre d'abstentions : 3

La liste présentée a obtenu 11 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales :

-RAYNAUD Claude -MORIN Pascale -DAUPHANT Guillaume

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales :

-GALLET Marie-Claire -FAURE Stéphane -DUPOIS Marie-Françoise

Fait à Luzillat, le 11 juillet 2023

Le Maire,

C. RAYNAUD

